

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.*

## **BCE présente ses résultats du T4 2024 et de l'ensemble de l'exercice et annonce ses cibles financières pour 2025**

- **Tous les objectifs non liés aux produits et les objectifs révisés liés aux produits de 2024 ont été atteints**
- **Croissance du BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 1,5 % au T4, ce qui s'est traduit par une augmentation de 0,9 point de pourcentage de la marge du BAIIA ajusté<sup>2</sup>, qui s'est établie à 40,6 %, soit la marge la plus élevée pour un T4 en plus de 30 ans**
- **Bénéfice net de 505 millions \$ au T4, en hausse de 16,1 % et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 461 millions \$, en hausse de 20,7 %, ou 0,51 \$ par action ordinaire; augmentation de 4,1 % du bénéfice net ajusté<sup>1</sup>, à 719 millions \$, générant un BPA ajusté<sup>1</sup> de 0,79 \$, en hausse de 3,9 %**
- **Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en baisse de 20,9 % au T4 pour atteindre 1 877 millions \$; flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> en baisse pour atteindre 874 millions \$ en raison de la hausse des intérêts payés, du calendrier des versements au titre du fonds de roulement, y compris l'incidence de la grève de Postes Canada, et des montants versés en trésorerie au titre des acomptes provisionnels**
- **Total de 151 413 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés<sup>3</sup> au T4**
- **Total de 34 187 activations nettes d'abonnés des services Internet de détail<sup>3</sup> au T4, qui a contribué à une croissance des produits tirés des services Internet de 3,4 %**
- **Troisième trimestre consécutif de croissance des produits et du BAIIA ajusté de Bell Média, en hausse de 1,2 % et 14,2 % respectivement; produits liés au contenu numérique<sup>4</sup> en hausse de 6 %, les plateformes numériques et la technologie publicitaire ayant continué à stimuler la croissance**
- **Dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE maintenu à 3,99 \$<sup>5</sup>; taux de participation d'environ 34 % au régime de réinvestissement de dividendes en actions sur le capital autorisé à escompte de BCE, avec versement des dividendes du T4 le 15 janvier 2025, ce qui a généré des économies en trésorerie de 308 millions \$**

MONTRÉAL, le 6 février 2025 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2024 ainsi que son orientation financière pour 2025.

« Les résultats financiers de Bell pour le T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2024 témoignent d'une exécution solide, alors que nous avons trouvé un équilibre entre croissance et rentabilité, tout en transformant nos activités et en réduisant les coûts », a déclaré Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Grâce à notre approche rigoureuse, nous avons atteint tous nos objectifs non liés aux produits pour 2024 et nous avons respecté notre objectif révisé lié aux produits. Nous avons également

atteint notre marge du BAIIA ajusté annuelle la plus élevée depuis plus de 30 ans, à savoir 43,4 %.

Nous avons enregistré en 2024 une croissance des produits tirés des services sans fil positive en dépit d'un marché très concurrentiel. Toutes les activations nettes d'abonnés des services postpayés étaient rattachées à la marque principale de Bell. Nous continuons d'observer une nette préférence pour la fibre. Le total des produits tirés des services Internet a augmenté de 3,3 % d'un exercice à l'autre, et nos services Internet résidentiels FTTH comptent maintenant trois millions d'abonnés, une hausse de 10 % en 2024. Le contenu numérique représente aujourd'hui 42 % des produits tirés des médias, contre 35 % en 2023, et les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 19 % par rapport à l'exercice précédent. Nous progressons également vers notre objectif de devenir un chef de file des services technologiques, nos produits tirés des solutions d'affaires ayant enregistré une forte croissance de 18 %<sup>6</sup>.

En 2025, BCE met en place un plan d'action stratégique visant à générer une croissance des produits, tout en gérant les coûts et les priorités en matière d'affectation du capital. Nous concentrons notre attention sur quatre piliers clés : placer la clientèle au centre de nos priorités; continuer à offrir les meilleurs services et réseaux Internet pure fibre et sans fil 5G; développer nos services technologiques pour notre clientèle d'affaires; et continuer sur notre lancée dans les médias numériques et offrir le contenu le plus captivant. Nous mettrons l'accent sur ces quatre avantages concurrentiels clés tout en continuant à transformer notre entreprise en tirant parti de la technologie, de l'IA et de l'automatisation pour moderniser nos activités et à réaliser des gains d'efficacité opérationnelle.

Notre raison d'être est de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. En 2025, nous avons l'intention de continuer à concrétiser notre raison d'être auprès de notre clientèle, tout en créant de la valeur pour nos actionnaires. »

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

<sup>2</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

<sup>3</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

<sup>4</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

<sup>5</sup> Sous réserve de la déclaration de dividendes par le conseil d'administration de BCE et à sa discrétion.

<sup>6</sup> Les produits tirés des solutions d'affaires de notre unité Bell Marchés Affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des services voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils, d'intégration et de gestion des ressources.

## PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

### Établir des partenariats novateurs offrant de nouvelles solutions aux clients

- Bell a conclu un [partenariat avec Palo Alto Networks](#) pour offrir sa gamme de services de cybersécurité alimentés par l'IA au Canada. Ce partenariat combine l'expertise de Bell en matière de services gérés et professionnels avec les plateformes de cybersécurité alimentées par l'IA de Palo Alto Networks pour servir les entreprises clientes de Bell.
- Bell a renforcé sa [collaboration avec Microsoft](#) pour offrir les services Téléphonie mobile Teams à la clientèle d'affaires de Bell. Cette solution privilégiant la mobilité intègre les

numéros de mobile dans Teams, ce qui simplifie les communications et la collaboration en entreprise.

- En partenariat avec Nokia, Bell a réussi le premier essai de la technologie de réseau optique passif (PON) de 50 Gbit/s au pays en tirant parti de l'infrastructure de fibre existante pour fournir des vitesses Internet encore plus rapides.

### **Promouvoir l'expérience client**

- Selon le [Rapport annuel de 2023-2024](#) de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), la part des plaintes pour l'ensemble des sociétés du groupe Bell a diminué de 5 % d'un exercice à l'autre<sup>7</sup>.

### **Offrir le contenu le plus captivant**

- Bell Média a [lancé](#) de nouvelles options de forfaits permettant aux téléspectateurs de combiner Crave et RDS (forfait de langue française) ou TSN (forfait de langue anglaise) grâce aux forfaits qui regroupent [le meilleur du divertissement et du sport](#).
- Bell et Corus Entertainment ont [élargi leur entente pluriannuelle](#) pour distribuer les chaînes de Corus sur Télé Fibe et Télé Satellite de Bell, y compris Flavour Network et Home Network, les principales chaînes de style de vie de Corus.
- Bell Média a annoncé un [partenariat avec Lionsgate et Point Grey Pictures \(PGP\)](#), la société de production fondée par l'acteur Seth Rogan et le cinéaste Evan Goldberg, pour développer et produire la première série télévisée scénarisée canadienne de PGP. Bell Média a également annoncé un nouveau [partenariat avec PAGEBOY Productions](#), fondée par l'acteur, producteur et militant Elliot Page, afin de créer des séries originales scénarisées pour Crave et CTV.
- Bell Média sera le diffuseur exclusif au Canada des trois [compétitions nationales de NASCAR](#) : NASCAR Craftsman Truck Series, NASCAR Cup Series et NASCAR Xfinity Series.
- Bell Média [s'est associée à Shopsense AI](#) pour offrir aux téléspectateurs canadiens des expériences de magasinage sur deuxième écran. Il s'agit de la première expansion de Shopsense en dehors des États-Unis et de la première intégration de son système d'exploitation Commerce dans une programmation de divertissement canadienne.
- Bell Média et StackAdapt, une plateforme publicitaire multicanal, ont conclu un partenariat afin de rendre l'inventaire des canaux de télé connectée, d'affichage, de vidéo, d'audio et d'affichage extérieur numérique de Bell Média [disponible sur la plateforme StackAdapt](#). Ce partenariat permet aux annonceurs d'adapter efficacement leurs campagnes à l'ensemble des offres numériques de Bell Média, y compris les sports en direct.

### **Journée Bell Cause pour la cause**

- Bell Cause pour la cause a célébré sa [15<sup>e</sup> journée annuelle pour la santé mentale le 22 janvier 2025](#) afin de soutenir la crise de la santé mentale chez les jeunes au Canada. Les Canadiens ont été invités à participer à une [campagne nationale de dons par message texte](#). Grâce à notre contribution et à celle de la population canadienne à l'occasion de la [Journée Bell Cause pour la cause](#), nous avons versé un total de 1 605 770 \$ à six organisations qui offrent aux jeunes des services en santé mentale.

### **Mieux pour tous**

- Bell s'est classée au 34<sup>e</sup> rang du [palmarès des 100 entreprises les plus durables au monde de 2025 de Corporate Knights](#) et au premier rang parmi les entreprises de télécommunications<sup>8</sup>.

- Bell a été reconnue par Mediacorp comme l'un des [100 meilleurs employeurs au Canada](#) en 2025 pour la 10<sup>e</sup> année consécutive<sup>9</sup> et a également été nommée l'un des [meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada](#) en 2025 pour la 8<sup>e</sup> année consécutive<sup>10</sup>.
- Bell s'est associée au gouvernement de la Première nation Taku River Tlingit, aux gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, à Northwestel et à Planetworks Consulting pour amener les [réseaux sans fil 5G et 4G LTE à Atlin, en Colombie-Britannique](#). Le nouveau service, disponible depuis le 14 décembre 2024, vise à améliorer la santé et la sécurité de la population d'Atlin et des personnes qui visitent cette ville.

<sup>7</sup> Rapport annuel de 2023-2024 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision.

<sup>8</sup> Selon le classement mondial de Corporate Knights Inc. publié le 22 janvier 2025. BCE s'est classée au 34<sup>e</sup> rang du palmarès et au premier rang de notre secteur dans le palmarès mondial des 100 entreprises les plus durables au monde de 2025. Le classement est fondé sur l'évaluation de plus de 8 000 sociétés ouvertes dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard \$ US et dont l'exercice se termine entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024. Toutes les sociétés sont notées en fonction de paramètres applicables par rapport à leurs pairs, 50 % de la pondération étant attribuée aux produits d'exploitation durables et à l'investissement durable.

<sup>9</sup> Bell a été reconnue comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada de 2016 à 2025 par l'organisme qui nomme les meilleurs employeurs du Canada, un classement compétitif organisé par Mediacorp Canada Inc., une maison d'édition qui publie des périodiques sur l'emploi. Les sociétés choisies sont évaluées et sélectionnées en fonction de leur leadership dans le secteur en ce qui concerne l'offre d'un milieu de travail exceptionnel à leurs employés. Les employeurs d'un même secteur sont comparés les uns aux autres pour déterminer lesquels offrent le programme le plus progressiste et avant-gardiste.

<sup>10</sup> De 2018 à 2025, Bell a été reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada » par l'organisme qui nomme les 100 meilleurs employeurs au Canada. Les sociétés choisies sont évaluées et sélectionnées selon les programmes offerts pour attirer et retenir les jeunes par rapport aux autres employeurs du même secteur.

## RÉSULTATS DE BCE

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2024	T4 2023	% de variation	2024	2023	% de variation
<b>BCE</b>						
Produits d'exploitation	6 422	6 473	(0,8 %)	24 409	24 673	(1,1 %)
Bénéfice net	505	435	16,1 %	375	2 327	(83,9 %)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	461	382	20,7 %	163	2 076	(92,1 %)
Bénéfice net ajusté	719	691	4,1 %	2 773	2 926	(5,2 %)
BAIIA ajusté	2 605	2 567	1,5 %	10 589	10 417	1,7 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,51	0,42	21,4 %	0,18	2,28	(92,1 %)
BPA ajusté	0,79	0,76	3,9 %	3,04	3,21	(5,3 %)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 877	2 373	(20,9 %)	6 988	7 946	(12,1 %)
Dépenses d'investissement	(963)	(1 029)	6,4 %	(3 897)	(4 581)	14,9 %
Flux de trésorerie disponibles	874	1 289	(32,2 %)	2 888	3 144	(8,1 %)

« Les résultats de BCE pour le T4 sont attribuables aux efforts que nous continuons de déployer pour nous démarquer dans le marché hautement concurrentiel des communications, tout en progressant dans notre transformation et en réduisant les coûts », a déclaré Curtis Millen, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« L'équipe Bell a fait preuve de rigueur dans la gestion des coûts d'exploitation, le BAIIA des secteurs SCT et Bell Média ayant augmenté. Nous avons réduit nos dépenses d'investissement de 66 millions \$ au T4, ce qui porte la réduction totale des dépenses d'investissement à 684 millions \$ pour 2024. Nous bénéficions d'une bonne souplesse financière, avec un accès à 4,5 milliards \$ de liquidités et un excédent de solvabilité des régimes de retraite totalisant 3,7 milliards \$ au 31 décembre 2024.

Nos prévisions financières pour 2025 tiennent compte d'un environnement macroéconomique et réglementaire incertain. Malgré la pression continue de la concurrence sur les prix, nous pensons que la supériorité de la fibre par rapport au câble, nos services sans fil 5G et nos activités dans le secteur des solutions d'affaires et des abonnements et de la publicité numériques offrent des possibilités de croissance. Dans l'ensemble, nous restons confiants dans notre capacité d'exécution en toutes circonstances et de création de valeur pour nos actionnaires. »

- Les produits d'exploitation de BCE se sont élevés à 6 422 millions \$ au T4, en baisse de 0,8 % par rapport au T4 2023. Ce résultat reflète une baisse de 1,1 % des produits tirés des services, qui se sont établis à 5 287 millions \$, attribuable à la diminution d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT), qui a été partiellement compensée par la croissance dans notre secteur Bell Média, ainsi qu'une augmentation de 0,9 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont chiffrés à 1 135 millions \$. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits d'exploitation de BCE ont diminué de 1,1 % pour s'établir à 24 409 millions \$, reflétant la baisse d'un exercice à l'autre de 0,4 % des produits tirés des services et de 5,2 % des produits d'exploitation tirés des produits.
- Pour le T4, le bénéfice net a augmenté de 16,1 % pour s'établir à 505 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 461 millions \$, soit 0,51 \$ par action, en hausse de 20,7 % et de 21,4 %, respectivement. Les augmentations d'un exercice à l'autre sont attribuables à la diminution des charges pour pertes de valeur, des charges de 109 millions \$ principalement liées aux licences de diffusion et aux actifs de télé de langue française de Bell Média ayant été comptabilisées au T4 2023, à la diminution des autres charges, principalement en raison d'une perte hors trésorerie comptabilisée au T4 2023 sur la quote-part revenant à BCE d'une obligation de rachat à la juste valeur d'une participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises, ainsi qu'à des profits nets liés à la valeur de marché de couvertures de change et d'options par suite de la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain au T4, à l'augmentation du BAIIA ajusté et à la diminution de l'impôt sur le résultat. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres principalement associée aux initiatives de réduction de l'effectif en 2024, une augmentation des charges d'intérêts et des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, en raison d'une baisse du cours de l'action ordinaire de BCE au T4. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le bénéfice net a diminué de 83,9 % pour s'établir à 375 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 163 millions \$, soit 0,18 \$ par action, ce qui représente une baisse de 92,1 % attribuable à des pertes de valeur hors trésorerie totalisant 2 190 millions \$ qui sont principalement liées aux actifs de télé et de radio de Bell Média et qui s'expliquent par une nouvelle baisse de la demande et des dépenses dans le marché de la publicité traditionnelle.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 4,1 % au T4 pour se chiffrer à 719 millions \$, ce qui a entraîné une hausse de 3,9 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,79 \$. Pour l'ensemble de

l'exercice 2024, le bénéfice net ajusté a diminué de 5,2 % pour se chiffrer à 2 773 millions \$, ce qui a entraîné une diminution de 5,3 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 3,04 \$.

- Le BAIIA ajusté a augmenté de 1,5 % au T4 pour s'établir à 2 605 millions \$, reflétant l'augmentation de 14,2 % dans le secteur Bell Média et de 0,7 % dans le secteur Bell SCT. La marge du BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 0,9 point de pourcentage, passant de 39,7 % au T4 2023 à 40,6 %. Cette hausse est attribuable à la réduction de 2,3 % des coûts d'exploitation reflétant la baisse des coûts de la main-d'œuvre attribuable aux initiatives de réduction de l'effectif mises en œuvre l'an dernier et la fermeture permanente des magasins La Source dans le cadre de notre partenariat de distribution stratégique avec Best Buy Canada, ainsi qu'aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés au sein des différents secteurs de la société grâce à la technologie et à l'automatisation. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,7 % pour atteindre 10 589 millions \$, tandis que la marge du BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 1,2 point de pourcentage pour atteindre 43,4 %, contre 42,2 % en 2023, ce qui représente notre marge annuelle la plus élevée en plus de 30 ans.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont diminué de 6,4 % au T4, pour se chiffrer à 963 millions \$, par rapport à 1 029 millions \$ au T4 de l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital<sup>11</sup> de 15,0 %, par rapport à 15,9 % au T4 2023. Cette diminution a porté les dépenses d'investissement totales à 3 897 millions \$ pour 2024, en baisse par rapport à 4 581 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital de 16,0 %, par rapport à 18,6 % en 2023. Cette diminution d'un exercice à l'autre est conforme à la baisse prévue des dépenses d'investissement attribuable au ralentissement de l'expansion de notre réseau pure fibre et reflète les gains d'efficacité réalisés grâce aux investissements antérieurs dans les initiatives de transformation numérique.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE au T4 se sont établis à 1 877 millions \$, en baisse de 20,9 % par rapport au T4 2023, ce qui reflète la baisse des fonds provenant du fonds de roulement, l'augmentation des intérêts payés et l'augmentation de l'impôt payé en trésorerie, principalement en raison du calendrier de paiement des impôts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation du BAIIA ajusté. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 6 988 millions \$, soit une baisse de 12,1 % par rapport à 2023.
- Les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 874 millions \$, en baisse de 32,2 % par rapport à 1 289 millions \$ au T4 2023, en raison de la diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui a été en partie compensée par la baisse des dépenses d'investissement. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les flux de trésorerie disponibles de BCE ont diminué de 8,1 % pour se chiffrer à 2 888 millions \$, en baisse par rapport à 3 144 millions \$ en 2023.

<sup>11</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

### Bell Services de communications et de technologies<sup>12</sup> (Bell SCT)

- Le total des produits d'exploitation du secteur Bell SCT s'est établi à 5 681 millions \$ au T4, soit une diminution de 1,1 % par rapport au T4 2023, en raison de la baisse des produits tirés des services, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits

d'exploitation tirés des produits. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits d'exploitation du secteur Bell SCT ont diminué de 1,4 % pour s'établir à 21 619 millions \$, en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés des services et des produits.

- Les produits tirés des services ont diminué de 1,6 % au T4 pour s'établir à 4 546 millions \$, reflétant les baisses continues liées aux services de voix traditionnels, aux services de données et au service de télé par satellite; les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels par rapport au T4 2023; et la baisse du RMU (revenu moyen par utilisateur) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>12, 13, 14, 15</sup>. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la croissance de la clientèle d'abonnés des services de téléphonie mobile et d'appareils connectés et des services Internet et de télé IP de détail, par l'augmentation des ventes de solutions d'affaires aux grandes entreprises clientes et par l'apport financier des acquisitions effectuées au cours de l'exercice précédent, y compris celles de Stratejm, CloudKettle et HGC Technologies, dans le but de renforcer les capacités en matière de services gérés de cybersécurité et d'automatisation des flux de travail numériques de Bell Marchés Affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits tirés des services ont diminué de 0,7 % pour s'établir à 18 283 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 0,9 % au T4 pour atteindre 1 135 millions \$, reflétant principalement la hausse des ventes de systèmes terrestres de radiocommunications mobiles aux grandes entreprises clientes du secteur public et la plus grande proportion des ventes des téléphones mobiles à valeur supérieure, facteurs largement contrebalancés par une réduction des produits tirés des produits électroniques grand public de La Source attribuable à la fermeture permanente de magasins et de leur transition en Best Buy Express dans le cadre de notre partenariat de distribution stratégique avec Best Buy Canada. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 5,2 % pour s'établir à 3 336 millions \$, principalement en raison de la baisse des produits tirés des produits électroniques grand public de La Source, de la baisse des ventes d'appareils mobiles et de la baisse des ventes d'équipements de transmission de données de télécommunications aux grandes entreprises clientes, qui sont le reflet de la normalisation du volume des ventes en 2024 par rapport à la croissance exceptionnelle de 2023 attribuable à la reprise à la suite des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.
- Le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 0,7 % au T4 pour s'établir à 2 436 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 0,8 point de pourcentage de la marge, qui est passée de 42,1 % au T4 2023 à 42,9 %. Cette hausse est attribuable à la réduction de 2,4 % des coûts d'exploitation reflétant la baisse des coûts de la main-d'œuvre attribuable aux initiatives de réduction de l'effectif mises en œuvre l'an dernier et la fermeture permanente des magasins La Source dans le cadre de notre partenariat de distribution stratégique avec Best Buy Canada, ainsi qu'aux gains d'efficacité réalisés au sein des différents secteurs de la société grâce à la technologie et à l'automatisation. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 1,1 % pour s'établir à 9 831 millions \$, ce qui a donné lieu à une hausse de la marge, qui s'est établie à 45,5 %, par rapport à 44,3 % en 2023.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles a totalisé 56 550 au T4, en baisse de 56,1 %, par rapport à 128 715 au T4 2023. Cette baisse est le résultat d'une diminution de 9,5 % des activations brutes d'abonnés, attribuable à un ralentissement de la croissance démographique en raison des politiques gouvernementales sur l'immigration et à une baisse de la contribution de La Source en raison de la conversion des magasins en Best Buy Express. L'augmentation du taux de désabonnement<sup>16</sup> des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui

est passé de 1,63 % au T4 2023 à 1,66 %, a également contribué à la baisse des ajouts nets d'un exercice à l'autre, reflétant une augmentation du niveau de concurrence sur le marché et l'intensité des offres promotionnelles par rapport à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 213 408, en baisse de 49,9 %, ce qui s'explique par l'augmentation du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est établi à 1,33 % par rapport à 1,15 % en 2023, les activations brutes d'abonnés ayant augmenté de 2,0 %.

- La clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell<sup>13, 14, 16</sup> a diminué d'un nombre net de 5 480 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu une perte nette de 36 630 abonnés au T4 2023. Cette amélioration est attribuable à la croissance de 15,0 % des activations brutes découlant de l'élargissement de la distribution au détail, le taux de désabonnement étant demeuré stable à 6,15 %. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, nous avons enregistré un gain net de 96 109 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, alors que nous avons enregistré une perte nette de 14 983 abonnés en 2023, ce qui reflète la hausse de 15,3 % du nombre d'activations brutes et la baisse de 5,28 % du taux de désabonnement, comparativement à 5,31 % en 2023.
- La clientèle d'abonnés de Bell utilisant des appareils mobiles<sup>12, 13, 14, 16</sup> totalisait 10 288 574 abonnés à la fin de 2024, une augmentation de 1 528 par rapport à 2023, ce qui comprend 9 530 436 abonnés des services postpayés<sup>12, 16</sup>, en hausse de 1,1 %, et 758 138 abonnés des services prépayés, en baisse de 12,3 %. Au 31 décembre 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés au service mobile prépayé de Bell de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à cette date.
- Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a diminué de 2,7 % pour s'établir à 57,15 \$ au T4. Cette diminution est attribuable à l'incidence cumulative des pressions soutenues de la concurrence sur les prix des forfaits de base au cours de la dernière année, à la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liée aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées ou une capacité accrue en matière de données, ainsi qu'à la baisse des produits tirés des services d'itinérance sortante découlant de l'adoption croissante des forfaits Canada – États-Unis. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a diminué de 2,0 %.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés a augmenté de 27,4 % au T4 pour s'établir à 100 343 et de 6,0 % en 2024 pour s'établir à 310 882, en raison de la forte demande pour les solutions d'IdO de Bell, y compris les solutions d'affaires et les abonnements pour voiture connectée, et de la baisse des désactivations d'appareils de données. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés<sup>16</sup> totalisait 3 043 430 abonnés à la fin de 2024, en hausse de 11,4 % par rapport à 2023.
- Bell a ajouté un total de 34 187 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail<sup>16</sup> au T4, une baisse de 38,5 % par rapport à 55 591 au T4 2023, le T4 2023 ayant été au deuxième rang des meilleurs résultats pour un T4 en près de 20 ans. Malgré la forte demande soutenue pour les services de fibre de Bell et les offres de forfaits de services mobiles, la diminution observée d'un exercice à l'autre est le reflet du ralentissement de la croissance dans le secteur, le taux de pénétration des services Internet étant déjà élevé au Canada, de la diminution de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre par rapport à l'exercice précédent et de la hausse des désactivations d'abonnés attribuable aux offres accrocheuses des concurrents offrant des services de câblodistribution, des services de fibre de gros, des services Internet sans fil fixe et des services Internet par satellite. Pour

l'ensemble de l'exercice 2024, les activations nettes d'abonnés des services Internet de détail ont totalisé 131 521, par rapport à 187 126 en 2023. Le nombre d'abonnés des services Internet de détail totalisait 4 490 896 à la fin de 2024<sup>12, 13, 16, 17</sup>, en hausse de 0,4 % par rapport à 2023.

- La clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail de Bell a diminué d'un nombre net de 444 abonnés<sup>16</sup> au T4, alors qu'il y avait eu un gain net de 23 537 abonnés au T4 2023. La baisse d'un exercice à l'autre est principalement due à la diminution des activations d'abonnés, en particulier pour notre service de télé en continu Télé Fibe, et à la diminution de l'utilisation de notre service Télé Fibe complet en raison de la baisse des volumes des services Internet. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont totalisé 21 614, en baisse par rapport à 81 918 en 2023. À la fin de 2024, Bell desservait 2 132 953 abonnés des services de télé IP de détail<sup>16, 17</sup>, ce qui représente une hausse de 3,0 % par rapport à 2023.
- Les pertes nettes des SAR résidentiels de détail se sont établies à 42 591 au T4, par rapport à 38 347 au T4 2023. L'augmentation des pertes nettes d'un exercice à l'autre reflète la diminution des activations brutes découlant en partie de la diminution de l'utilisation en raison de la baisse des volumes des services Internet. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les pertes nettes des SAR résidentiels de détail se sont élevées à 187 426, par rapport à 176 612 en 2023. Les SAR résidentiels de détail de Bell<sup>16, 17</sup> totalisaient 1 834 191 abonnés à la fin de 2024, une baisse de 9,3 % par rapport à 2023.

<sup>12</sup> Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout. De plus, au T1 2024, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 3 850 abonnés des services d'affaires à la suite d'une acquisition de petite envergure. Nous avons également retiré 11 645 abonnés des stations Turbo de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T1 2024, car nous n'annonçons plus activement ce produit dans la zone de couverture de notre service sans fil jusqu'au domicile. Enfin, depuis le T1 2024, nous ne présentons plus les abonnés du service de télé par satellite de détail, car ils ne représentent plus une proportion importante de nos produits. Ces abonnés ont donc été retirés des abonnés des services de télé de détail, et nous ne présentons dorénavant que les abonnés des services de télé IP de détail.

<sup>13</sup> Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à cette date. En outre, à la suite d'une récente décision du CRTC visant les services d'accès Internet haute vitesse de gros, nous ne sommes plus en mesure de revendre des services Internet par câble à de nouveaux clients dans notre zone de couverture des services sur fil depuis le 12 septembre 2024 et, par conséquent, nous avons retiré la totalité des 106 259 abonnés existants des services par câble dans la zone de couverture des services sur fil de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail à cette date.

<sup>14</sup> Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à cette date.

<sup>15</sup> Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

<sup>16</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).

<sup>17</sup> Au T2 2024, nous avons augmenté notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail de 40 997 pour aligner le calcul de la désactivation de nos services de télé en continu Télé Fibe sur celui de notre service Télé Fibe traditionnel. Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

## Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média se sont accrus de 1,2 % au T4, pour s'établir à 832 millions \$, en raison de la hausse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,1 % pour atteindre 3 151 millions \$, reflétant la hausse des produits tirés de la publicité, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des frais d'abonnement.
- Les produits tirés de la publicité ont augmenté de 0,4 % au T4, ce qui est attribuable à l'augmentation des produits tirés de la publicité numérique, y compris l'apport financier de l'acquisition d'OUTEDGE Media Canada, et à la hausse de la performance d'un exercice à l'autre des chaînes de télé sportives spécialisées. Ce résultat a été réalisé malgré la

faiblesse persistante de la demande globale sur le marché de la publicité traditionnelle à la télé. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits tirés de la publicité ont augmenté de 2,8 %.

- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 2,0 % au T4, grâce à la croissance continue du nombre d'abonnements aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué de 1,1 %.
- Les produits totaux liés au contenu numérique ont augmenté de 6 % au T4 et de 19 % en 2024, en raison de la forte croissance de la publicité numérique découlant de la place de marché de publicité programmatique de Bell Média et de la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive. L'augmentation des produits tirés de la publicité numérique reflète la croissance du nombre d'abonnés à la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, aux téléviseurs connectés et aux chaînes FAST. Les produits liés au contenu numérique ont représenté 42 % du total des produits de Bell Média en 2024, en hausse par rapport à 35 % en 2023.
- Le nombre total d'abonnements à Crave a augmenté de 18 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre plus de 3,6 millions, grâce à une augmentation de 51 % du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave, tandis que le nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de programmation sportive a augmenté de 66 %. Le nombre d'heures de visionnement au T4 2024 et en 2024 n'a jamais été aussi élevé pour un trimestre et une année dans l'histoire de Crave.
- Au T4, le BAIIA ajusté a augmenté de 14,2 %, pour s'établir à 169 millions \$, ce qui représente une hausse de 2,3 points de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 20,3 %. Cette augmentation s'explique par la hausse des produits d'exploitation et la diminution de 1,6 % des coûts d'exploitation, laquelle découle des initiatives de restructuration mises en œuvre au cours de la dernière année et de la baisse des coûts du contenu. Pour l'ensemble de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 8,8 % pour s'établir à 758 millions \$, ce qui a donné lieu à une hausse de la marge, qui s'est établie à 24,1 %, par rapport à 22,4 % en 2023.
- RDS est arrivé au premier rang des chaînes spécialisées de langue française hors actualités et des réseaux sportifs francophones; TSN est demeuré le premier réseau sportif au Canada et la première chaîne spécialisée au T4 2024.
- Au T4 2024, Bell Média s'est classée au premier rang pour le nombre de téléspectateurs sur un jour entier dans le marché de la télé spécialisée dans le divertissement et payante de langue française.
- CTV est le réseau généraliste le plus regardé au Canada aux heures de grande écoute pour la 23<sup>e</sup> année consécutive (adultes de 25 à 54 ans), avec 14 émissions dans le palmarès des 20 émissions préférées des personnes de 2 ans et plus.
- L'écoute des stations de radio de Bell Média a augmenté de 4 % en 2024 par rapport à 2023, dans un marché en baisse de 4 %.

## **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Nous maintenons le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE à son niveau actuel de 3,99 \$ par action ordinaire.

Le conseil d'administration de BCE a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,9975 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mars 2025.

Le conseil d'administration continuera d'examiner le dividende sur actions ordinaires de BCE et sa politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires. Dans le cadre de son examen, le conseil tiendra compte du contexte concurrentiel, macroéconomique et réglementaire ainsi que des progrès réalisés par rapport à son plan d'action stratégique et d'exploitation.

## PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2025

Le tableau ci-dessous présente nos objectifs de l'orientation financière pour 2025. Nous prévoyons que la pression exercée depuis 2024 par l'effet de la concurrence sur les prix des services sans fil et à large bande, la diminution du nombre d'abonnés et des ventes de produits sans fil et l'augmentation des coûts du contenu média et de la programmation auront une incidence sur les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté. Nous nous attendons à ce que le ralentissement de l'expansion de notre réseau de fibre au Canada et les gains d'efficacité découlant des initiatives de transformation entraînent une baisse des dépenses d'investissement. Nous nous attendons à une augmentation des charges d'intérêts et de la dotation aux amortissements, à une diminution des profits à la vente de biens immobiliers et à une hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation attribuable à l'instauration d'un régime de réinvestissement des dividendes à escompte. Pour 2025, nous prévoyons également une diminution des dépenses d'investissement, ce qui entraînera une hausse des flux de trésorerie disponibles. Les fourchettes prévisionnelles ci-dessous ne subissent pas d'effet découlant de la cession en cours de Northwestel et excluent également l'acquisition de Ziplly Fiber, qui devrait se conclure au second semestre de 2025.

	<b>Orientation pour 2024</b>	<b>Résultats pour 2024</b>	<b>Orientation pour 2025</b>
Croissance des produits	Environ (1,5 %)	(1,1 %)	De (3 %) à 1 %
Croissance du BAIIA ajusté	De 1,5 % à 4,5 %	1,7 %	De (2 %) à 2 %
Intensité du capital	Moins de 16,5 %	16,0 %	Environ 14 %
Croissance du BPA ajusté	De (7 %) à (2 %)	(5,3 %)	De (13 %) à (8 %)
Croissance des flux de trésorerie disponibles	De (11 %) à (3 %)	(8,1 %)	De 11 % à 19 %
Dividende annualisé sur actions ordinaires	3,99 \$	3,99 \$	3,99 \$

Veillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2025 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

## TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention de la communauté financière afin de traiter de ses résultats du T4 2024 et de l'orientation financière de 2025, le jeudi 6 février 2025, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1 844 933-2401 ou le 647 724-5455. Une

reprise sera disponible jusqu'à minuit le 6 mars 2025 au 1 877 454-9859 ou au 647 483-1416 (composez le code d'identification 1483538 #). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2024](#).

## **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES**

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

**Bénéfice net ajusté** – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC).

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2024	T4 2023	2024	2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	461	382	163	2 076
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	41	454	200
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	198	(6)	269	103
Pertes nettes (profits nets) sur placements				
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	204	247	581
Perte de valeur d'actifs	1	(2)	(57)	(80)
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	-	-	-	1
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	4	109	2 190	143
	(99)	(39)	(467)	(100)
	-	2	(26)	2
Bénéfice net ajusté	719	691	2 773	2 926

**Flux de trésorerie disponibles** – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2024	T4 2023	2024	2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 877	2 373	6 988	7 946
Dépenses d'investissement	(963)	(1 029)	(3 897)	(4 581)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(53)	(46)	(187)	(182)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(12)	(68)	(47)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	25	3	52	8
Flux de trésorerie disponibles	874	1 289	2 888	3 144

### Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

**BPA ajusté** – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

### Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

**BAIIA ajusté** – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2024	T4 2023	2024	2023
Bénéfice net	505	435	375	2 327
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	41	454	200
Amortissement des immobilisations corporelles	933	954	3 758	3 745
Amortissement des immobilisations incorporelles	317	299	1 283	1 173
Charges financières				
Charges d'intérêts	431	399	1 713	1 475
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(27)	(66)	(108)
Perte de valeur d'actifs	4	109	2 190	143
Autres charges	103	147	305	466
Impôt sur le résultat	175	210	577	996
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 605</b>	<b>2 567</b>	<b>10 589</b>	<b>10 417</b>

### Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada<sup>18</sup>, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

Dans le cadre de [Mieux pour tous](#), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant la prospérité sociale et économique de nos collectivités. Parmi nos initiatives, Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par le versement de dons importants pour les soins et l'accès communautaires, la recherche et les initiatives en milieu de travail à l'échelle du pays. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/Cause](http://Bell.ca/Cause).

<sup>18</sup> En fonction du total du chiffre d'affaires et du total combiné de connexions clients.

## Questions des médias

Ellen Murphy  
[media@bell.ca](mailto:media@bell.ca)

## Questions des investisseurs

Richard Bengian  
[richard.bengian@bell.ca](mailto:richard.bengian@bell.ca)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter : des déclarations concernant l'orientation de BCE pour 2025 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende ordinaire annualisé par action), le dividende sur actions ordinaires de BCE et la politique de distribution de dividendes de BCE ainsi que leur examen continu par le conseil d'administration de BCE et les facteurs qui seront pris en considération dans le cadre de cet examen; le plan d'action stratégique et d'exploitation de BCE pour 2025 et la transformation continue de l'entreprise; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse décrivent nos attentes en date du 6 février 2025 et, par

conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 février 2025. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué de presse dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, et dans le but de mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment les suivantes :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie canadienne***

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Ces hypothèses ne tiennent pas compte de l'imposition de tarifs douaniers américains à grande échelle sur toutes les importations provenant du Canada ni de l'imposition de tarifs de rétorsion imposés par le gouvernement canadien sur un large éventail de produits en provenance des États-Unis. Étant donné la situation en constante évolution et la grande incertitude quant à la durée d'une éventuelle guerre commerciale, il est difficile de prédire les répercussions sur l'économie. De nouveaux tarifs douaniers pourraient avoir une incidence importante sur les perspectives de croissance économique, les dépenses de consommation, l'inflation et le dollar canadien. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique qui prend de la vigueur, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance de 1,8 % du produit intérieur brut canadien pour 2025, ce qui représente une hausse par rapport à 1,3 % pour 2024;
- un ralentissement de la croissance de la population en raison des politiques gouvernementales visant à ralentir l'immigration;
- une augmentation des dépenses des consommateurs, soutenue par les baisses antérieures de taux d'intérêt;
- une croissance modeste des investissements des entreprises soutenue par les baisses antérieures de taux d'intérêt;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) relativement stable;
- un ralentissement continu du marché de l'emploi;
- des taux d'intérêt qui devraient demeurer aux niveaux observés actuellement ou près de ces niveaux;

- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### ***Hypothèses relatives au marché canadien***

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché canadien de la publicité traditionnelle à la télé et à la radio devrait être touché par des baisses d'audience alors que la croissance du marché de la publicité poursuit sa transition vers le numérique;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur Bell SCT***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell SCT :

- la stabilité ou la légère diminution de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);
- l'expansion continue de nos services technologiques par suite des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services à l'intention des entreprises et de la mise à profit de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- le déploiement modéré du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans notre zone de couverture des services sur fil;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet de détail;

- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services de mobilité, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télévision (télé) et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, des améliorations des produits et des services, de l'expansion des fonctions libre-service, des investissements dans de nouveaux centres d'appels et dans le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux services de communications et de technologies.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- Des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir du contenu de qualité;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS, de TSN et de TSN+ grâce à une distribution rehaussée, une offre élargie de contenus optimisée et à l'amélioration de l'expérience client;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur

nos activités dans les médias.

### ***Hypothèses financières relatives à BCE***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne BCE pour 2025 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 205 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 100 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 5 100 millions \$ à 5 150 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 775 millions \$ à 1 825 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 850 millions \$ à 1 900 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 17 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 60 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 40 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 700 millions \$ à 800 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 935 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annualisé de 3,99 \$ par action.

### ***Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2025***

Nous avons posé les hypothèses principales suivantes qui sous-tendent le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2025 :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE au 6 février 2025, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation pour 2025, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats cibles pour 2025, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à

de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, notamment : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris un risque de guerre commerciale et de récession, les réductions des niveaux d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus, la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses des entreprises et des consommateurs ainsi que sur la demande de nos produits et services; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de faire la transition d'une société de télécommunications traditionnelle à une société de services technologiques et de médias numériques et de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place un cadre de gouvernance des données et de sécurité efficace; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de défaillances ou de ralentissements de réseau; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de technologies de l'information (TI), de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur équipement et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; la complexité de nos activités et de nos systèmes de TI et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques et notre transformation en une société de haute technologie; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des

réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou réalisée, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur les actions en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE; l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; le calendrier prévu et la conclusion de la cession proposée de Northwestel Inc. (Northwestel), qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris l'obtention du financement par l'acheteur et la réalisation d'un audit préalable de confirmation, qui peuvent avoir une incidence sur la conclusion, les conditions ou le calendrier de la cession, ainsi que le fait que rien ne garantit que la cession proposée se concrétisera ultimement ou qu'elle aura lieu selon les modalités et conditions envisagées actuellement ou au moment prévu ni que les possibles avantages qui devraient découler de la cession proposée seront réalisés; la conclusion prévue de la cession proposée de la participation de BCE dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE) et le moment auquel elle devrait avoir lieu ainsi que l'accès planifié de Bell Média aux droits sur le contenu liés aux Maple Leafs de Toronto et aux Raptors de Toronto pour les 20 prochaines années dans le cadre d'une entente à long terme avec Rogers Communications Inc., laquelle est assujettie à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris les approbations des ligues sportives concernées et les autres approbations habituelles, qui peuvent avoir une incidence sur leur réalisation, les modalités ou le calendrier de la cession, et l'utilisation prévue par BCE du produit de la cession proposée, qui peut varier en fonction du moment de la conclusion de la cession et d'autres facteurs, ainsi que le fait que rien ne garantit par conséquent que la cession proposée, l'utilisation prévue du produit et les avantages attendus qui devraient découler de la cession proposée se concrétiseront ou seront réalisés ou qu'ils se concrétiseront ou seront réalisés selon les modalités et conditions envisagées actuellement ou au moment prévu; la conclusion prévue de l'acquisition proposée de Northwest Fiber Holdco, LLC (faisant affaire sous la dénomination de Zply Fiber (Zply Fiber)) et le moment auquel elle devrait avoir lieu, lesquels sont assujettis aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris les approbations des organismes de réglementation pertinentes, comme celles de la Federal Communications Commission et celles de commissions de services publics de différents États, qui peuvent avoir une incidence sur la réalisation, les conditions ou le calendrier de l'acquisition, ainsi que le fait que rien ne garantit par conséquent que l'acquisition proposée et les avantages prévus de l'acquisition proposée se concrétiseront ou qu'ils se concrétiseront selon les modalités et conditions envisagées actuellement ou au moment prévu ou que les avantages potentiels attendus de l'acquisition proposée se concrétiseront; les risques de réputation et l'incapacité à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de façon pertinente dans notre stratégie d'affaires, nos activités et notre

gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'engagement des fournisseurs et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, notamment les changements climatiques; l'incapacité à élaborer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance suffisantes; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les pandémies, les épidémies et les autres préoccupations liées à la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; et la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE daté du 6 février 2025 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ce document est également accessible à [BCE.ca](http://BCE.ca).